

Chastre, le 10 octobre 2007

Conformément à l'article L.1122-13, § 1er du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer
M_r.....
pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu
le 23 octobre 2007 à 20 heures à la Maison communale, 71 avenue du Castillon à
1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 18 septembre 2007 : approbation (vote)
2. Finances communales : escompte de subside : décision (vote)
3. CPAS : modification budgétaire : approbation (vote)
4. Budget communal 2007 : approbation : arrêté de la Tutelle (information)
5. SWDE : souscription de parts sociales : décision (vote)
6. Urbanisme et aménagement du territoire : recrutement d'un conseiller à mi-temps : principe, condition et subsidiation : décision (vote)
7. Gestion de l'énergie : recrutement d'un conseiller à mi-temps : principe, condition et subsidiation : décision (vote)
8. Cultes : Fabrique d'église de Cortil : budget 2008 : avis (vote)
9. Commission communale de l'énergie : règlement d'ordre intérieur : arrêt (vote)
10. Plan communal de développement de la nature : règlement d'ordre intérieur : arrêt (vote)
11. Voiries : plan d'alignement des rues des Forsythias, des Charmes, de la Venelle du Ry et des chemins vicinaux n°16 et 17 : approbation définitive : décision (vote)

Dépenses supérieures à 500 euros : information.

HUIS CLOS

12. Personnel enseignant
 - a) Détachement : ratification (vote)
 - b) Désignations : ratification (vote)
13. Agence Locale pour l'Emploi : désignation des représentants "communaux" : décision (vote)
14. Plan communal de développement de la nature : désignation des représentants "communaux" (vote)

Le Secrétaire communal,


Y. CHARLIER

Par ordonnance :

Le Bourgmestre,


C. JOSSART

